CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E165611** **VALABLE JUSQU'AU** **10/06/2025**

ÉDITÉ LE 13/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2006

Raison sociale : PRESTA-METAL-PITA VIEIRA

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 15/10/2023

Capital : 83 600

33 VOIE DU CLOS
10400 FONTAINE-MACON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TROYES

Siret : 488 726 696 00021

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 4404439

Assurance Responsabilité Travaux :
BPCE IARD 110125516 J 001

Assurance Responsabilité Civile :
BPCE IARD 110125516 J 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Téléphone : 03 25 39 87 75 **Fax :**

Portable : 06 33 84 80 23

Responsabilité légale :
PITA-VIEIRA EDUARDO GÉRANT

Site Internet :

E-mail : presta-metal-pita-vieira@orange.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 436 144 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4411	Serrurerie-métallerie (Technicité courante)		11/06/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE REIMS
9 RUE ROLAND COFFIGNOT
51100 REIMS

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.